

Appel à projets 2018 Le bilan



Soutenir les porteurs de projets de vacances pour seniors

Les porteurs de projets doivent être conventionnés par l'ANCV dans le cadre du programme Seniors en vacances

2 objectifs :

- Rompre l'isolement des retraités fragilisés du régime général de 60 ans et +, Gir 5/6, résidant en régions Paca et Corse, non imposables.
- Faciliter les départs en vacances de personnes âgées qui en sont exclues pour des raisons économiques, psychologiques, sociales.

Les séjours

Séjours tout compris (hors transport) à prix unique quelle que soit la destination

- 168 destinations possibles en France.
- 332 € / personne pour 5 j/4 nuits, 397 € pour 8 j/7 nuits
- Pension complète
- Activités adaptées et animations quotidiennes, 1 excursion
- Centre médical à proximité
- Possibilité de chambres pers. mobilité réduite

Rôle du porteur de projet

Assurer la logistique d'organisation :

- recherche du lieu de séjour,
- information du public,
- repérage des participants,
- formation des groupes,
- planification des actions,
- transport des participants.

L'aide financière, par participant

Carsat Sud-Est

- 150 € / séjour de 8 jours
- 120 € / séjour de 5 jours
- Plafond : 4 000 € / séjour



- 160 € / séjour de 8 jours
- 135 € / séjour de 5 jours

Solde coût retraité

- 87 € / séjour
- + éventuels frais transports ou prestations supplémentaires mises en place par le porteur de projet

Bilan 2018

Quantitatif

- 28 porteurs de projets soutenus financièrement par la Carsat Sud-Est
- 525 retraités du Régime Général pris en charge
- 73 080 € versés sous forme de subventions

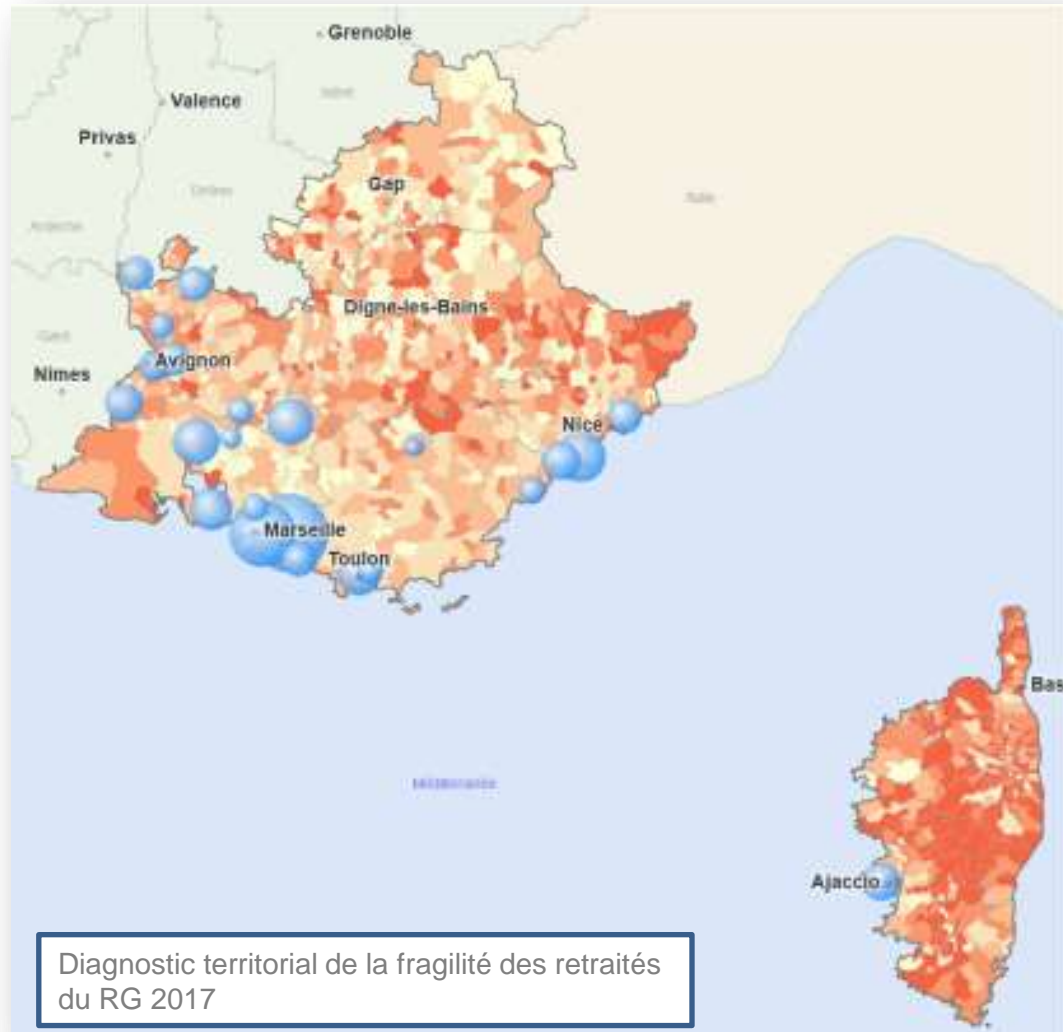
Qualitatif

- 95% des seniors sont motivés pour repartir
- 82 % ont davantage envie de sortir de chez eux
- 70 % se sentent en meilleure forme

Rapport d'activité 2018 ANCV Région ■

Localisation des porteurs de projets

CCAS ANTIBES
CCAS LE CANNET
CCAS LA TRINITE
CCAS AUBAGNE
SECOURS POPULAIRE AUBAGNE
LOISIRS ET SOLIDARITE DES RETRAITES (LSR) AUBAGNE
CCAS DE CHATEAUNEUF LES MARTIGUES
LOISIRS ET SOLIDARITE DES RETRAITES LSR LA CIOTAT
MAIRIE DE LAMBESC
CCAS MARSEILLE
LES RESTOS DU CŒUR13
ANR ASSOCIATION NATIONALE DES RETRAITES 13
CENTRE SOCIAL MALPASSE MARSEILLE
CCAS SALON DE PROVENCE
CENTRE SOCIAL GAVOTTE PEYRET SEPTEMES
LE TEMPS DES LOISIRS TARASCON
CLUB RENCONTRE ET AMITIE AUPS
CCAS LA VALETTE
CCAS SAINT-RAPHAEL
LES RESTOS DU CŒUR DU VAR TOULON LA GARDE
RESTOS DU CŒUR 84 AVIGNON
LOISIRS ET SOLIDARITE DES RETRAITES LSR BOLLENE
CCAS DE COURTHEZON
CCAS LA TOUR D'AIGUES
MAIRIE DE LAURIS
CCAS SAINT SATURNIN LES AVIGNON
CCAS VAISON LA ROMAINE
CCIAS D'AJACCIO





Les retraités d'Aubagne au Village Club du Soleil « Le Grand Hôtel » en juillet 2018

Objectifs 2019

- Poursuite du partenariat avec l'ANCV.
- Nouvel appel à projets : mêmes modalités de participation qu'en 2018.

Perspectives 2019

Participation aux séjours des aidants familiaux retraités accompagnant au quotidien une personne en perte d'autonomie.